

La Gazette Harnésienne

Juin 2011 - n° 247

Le magazine d'information de la ville de Harnes



P. 04

Citoyenneté
Journée de l'Europe



P. 10

Jeunesse
Vide grenier



P. 16

Vie harnésienne
30 ans déjà !

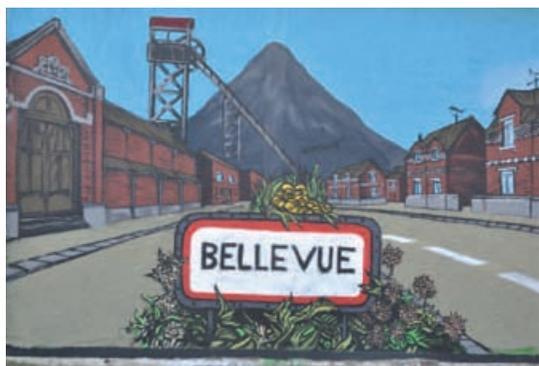
«Les murs ont la parole»

P. 02

www.ville-harnes.fr



Zoom



Fresque finalisée

Des sports et de l'art

Durant les vacances de printemps, le sport était à l'honneur dans les centres de loisirs de notre commune.

Le complexe éducatif Gouillard a accueilli près de 210 enfants, âgés de 2 à 11 ans. Encadrés par 21 animateurs, tous ont pu s'adonner à la pratique de 17 activités physiques et sportives, telles que le tennis de table, le basket, la natation, le volley, le cyclisme ou encore la pétanque. Ils sont également allés à la découverte de la plongée sous-marine et de la nage avec palmes. Les petits Harnésiens ont reçu la visite de notre Maire, Philippe Duquesnoy, qui s'est réjoui de pouvoir partager un moment convivial avec plusieurs d'entre eux autour d'un baby-foot. Ils se sont vus remettre une photo et un diplôme en souvenir de ces vacances pas comme les autres.

Du côté du complexe éducatif Bella Mandel, 30 adolescents ont participé aux animations proposées par le C.A.J., elles aussi placées sous le signe sportif. Futsal, bowling, lasergame, musculation et autres sorties étaient au

programme. Une vingtaine de jeunes ont également adhéré à l'action «*Les murs ont la parole 2011*», financée par le Service Culture, les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) et la CAF. Ils ont réalisé deux fresques en graff, sous les conseils avisés de deux artistes professionnels du collectif Mercurocrom, l'une sur le mur de l'école Pasteur qui retrouve ainsi une

seconde jeunesse, l'autre sur des panneaux de bois qui serviront de décor pour l'atelier hip-hop du CAJ. Ce projet leur permet ainsi d'appréhender autrement leur quartier, non plus comme lieu d'isolement et de marginalisation, mais comme lieu de vie.



Zoom	P. 02
Citoyenneté	P. 04
Cérémonies	P. 06
Culture	P. 07
Sport	P. 08
Jeunesse	P. 10
Dossier	P. 12
Supplément détachable	
Bel âge	P. 14
Vie harnésienne	P. 16
Pratique	P. 18
Vie Municipale	P. 20
Regard sur le passé	P. 22
Cinéma	P. 23

Édito

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

A la veille des vacances, le contexte national se tend et devient morose. Pendant que les médias n'en finissent plus de couvrir l'affaire DSK, le monde continue de tourner...



En France, les conséquences de la crise économique et financière se font durement ressentir : baisse de la consommation, demandes d'aides sociales croissantes, augmentation du chômage, ralentissement de la commande publique... Plus que jamais, les collectivités territoriales doivent agir comme un amortisseur social et économique. Malheureusement, nous vivons un tournant dans la décentralisation, ou plus exactement un renversement de tendance vers un Etat recentralisateur, qui pourtant aujourd'hui n'est plus capable d'assumer l'intégralité de ses missions.

Tout cela n'a aucun sens, sinon celui d'affaiblir l'action publique garante de la cohésion de notre Nation.

Malgré tout, à Harnes j'ai souhaité, sans que le contribuable local soit davantage sollicité fiscalement, que la Ville joue pleinement son rôle : garantir l'unité communale et initier des dynamiques économiques. Préparer un avenir meilleur pour toutes et tous, c'est en premier lieu, se préoccuper de nos enfants. C'est notre priorité. Ils ne peuvent pas être les victimes de la crise. C'est pourquoi nous aiderons les enfants des familles en difficulté, à avoir accès, durant les vacances d'été à des activités ludiques, sportives et culturelles.

Toujours mieux vivre à Harnes... C'est mon fil conducteur. Si la situation n'est pas encore miraculeuse, elle s'est considérablement améliorée depuis 2008. La critique est normale, parfois salutaire et bénéfique. Mais ceux qui propagent des rumeurs, plongeant des familles dans l'angoisse et le doute, ne servent ni la vie municipale, ni la démocratie. Dans le discours de la calomnie, Marie-Joseph CHENIER écrivait que : «*Mentir est le talent de ceux qui n'en ont pas.*» A Méditer...

Pour ma part, les encouragements à poursuivre, que vous me formulez régulièrement, montrent que mon action est reconnue plus largement. C'est un réel motif de satisfaction et de fierté.

L'heure des festivités approche : Marionnettes du Viet Nam, fête de la musique, 13 juillet, fête des quartiers...vous découvrirez dans ce journal l'ensemble des animations des prochaines semaines.

Bonne lecture,

Philippe DUQUESNOY

Maire de Harnes

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

N° 247 - JUIN 2011
MENSUEL D'INFORMATION
rédaction et administration
Mairie, Grand' Place, 62440 Harnes
Tél. 03.21.79.42.79
Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)
Directeur de publication > Philippe Duquesnoy
Rédacteurs en chef > Lydie Warchalowski, Willy Boursier, Laurent Gérard
Rédaction, conception et photos > Vanessa Arantes, Willy Boursier, Dominique Duez, Laurent Gérard, Céline Lépillat, Tony Martins, Eric Muller, Frédéric Regnier
Impression > Imprimerie Artésienne
rue François Jacob
62800 Liévin
Tél. 03.21.72.78.90

Jeunes et citoyens

Au printemps 2010, Lisa DECROIX, Alexis DUEZ et Antoine BESSAULT ont secouru une personne fragile en difficulté. De nombreuses institutions ont récompensé ce geste de bravoure, et il revenait à la Ville de Harnes de clôturer cette série de mises à l'honneur.

«Courage, générosité, empathie et modestie» ont été les mots que notre Maire Philippe Duquesnoy a employés pour qualifier l'acte de bravoure qu'ont réalisé ces trois jeunes citoyens. Et le premier magistrat d'insister sur le fait qu'«ils n'ont pas seulement sauvé une vie, mais ont pris les précautions nécessaires pour ne pas blesser une personne qui refusait leur aide.» A ce titre, et devant une salle comble et admirative, nos trois héros ont été faits citoyens d'honneur et ont reçu la médaille d'honneur de la ville de Harnes.

L'Ordre National du Mérite a tenu à s'associer à cet événement. Nos trois adolescents ont ainsi reçu des mains de Messieurs Bartkowiak et Lejeune le prix du civisme qui récompense des jeunes citoyens mineurs ayant réalisé une action civique méritoire et désintéressée.

13 classes de Billy-Bercléau, Douvrin, Vendin le Vieil et Hulluch s'étaient jointes à la cérémonie sous l'égide de l'Association des Officiers de Réserve.

Ces enfants ont envoyé des dessins à nos militaires en opérations extérieures pour Noël 2010. Ce geste de soutien a été par-



La valeur n'attend pas le nombre des années

ticulièrement apprécié de nos soldats et pour les remercier de cette action, le Colonel Ronfort et le Commandant Thibaut leur ont remis les lettres de félicitations solidarité-défense sous les regards attentifs du Lieutenant Colonel Cian, Délégué Militaire Départemental, de Monsieur Lionel Lefebvre, inspecteur de l'Education Nationale et des membres du Conseil Municipal.

Heureux citoyens

Le 13 mai, le bleu et le jaune, couleurs du drapeau de l'Union Européenne, ornaient les salles du complexe éducatif Bella Mandel, à l'occasion de la Fête de l'Europe. Les services Enfance-Jeunesse, Affaires Scolaires et les enseignants ont travaillé de concert afin de proposer des ateliers pédagogiques principalement orientés vers les écoliers des primaires.

L'événement a débuté par la dégustation d'un petit-déjeuner anglais, offert par la municipalité aux 70 enfants des classes de CM1 et CM2 du groupe Barbusse. Œufs brouillés, bacon grillé, pain de mie toasté, marmelade, thé et céréales étaient au menu ce matin-là. Tous ont apprécié ce repas, le plus important de la journée, qu'ils ont pu partager avec Josette Passel, adjointe à la culture, Nelly Mouton et Olivier Laurent, conseillers municipaux.

Un lâcher de ballons bleus et jaunes a ensuite été orchestré dans la cour de récréation. En fin de matinée, les élèves, répartis par petits groupes, se sont retrouvés autour d'une exposition et autres

jeux instructifs pour y découvrir les pays européens, apprendre leurs capitales ou encore dessiner leurs drapeaux. L'après-midi, ce sont 90 CM2 des écoles Pasteur, Jaurès et Diderot qui ont profité de ces ateliers thématiques, et se sont vus offrir un goûter.

Concentration et réflexion étaient donc au cœur de cette journée commémorative de l'Europe. Ce travail, à la fois

ludique et éducatif, a d'ailleurs servi d'évaluation pour bon nombre d'entre eux.

Une union de paix

L'Europe, ensemble de peuples conscients d'appartenir à une même entité, de partager certaines valeurs et des cultures proches et/ou complémentaires, existe depuis des siècles.



Petit déjeuner à l'anglaise pour nos jeunes écoliers

20 ans de proximité et de citoyenneté

1 1991-2011 : cela fait 20 années que Télé Gohelle a vu le jour. Pour célébrer cet anniversaire, la municipalité harnésienne avait mis, à la disposition du Syndicat Intercommunal de la Gohelle pour le Développement de la Communication (SIGDEC), le centre culturel Jacques Prévert, pour toute une série de conférences-débats sur les médias de proximité.

Notre Maire, Philippe Duquesnoy, a accueilli les participants en affirmant tout le bien qu'il pense de cet outil d'information au service de la population. Il souligna «*qu'il s'agit là d'un enjeu de premier ordre dans la valorisation de nos territoires*».

David Frémy, directeur de Télé Gohelle et organisateur de l'événement, prit ensuite la parole pour présenter le programme de cette journée d'échanges. Depuis 1991, la chaîne de l'ex-bassin minier, née de la conjonction de l'atelier vidéo «*3^{ème} œil*» et du

réseau câblé, offre un temps d'antenne aux initiatives des communes qui mettent en valeur un territoire humainement et culturellement riche. Canal local par excellence, Télé Gohelle se veut être, pour les téléspectateurs qui la regardent, une télévision citoyenne

et de proximité, dans laquelle ils peuvent se retrouver et découvrir de nouvelles informations sur leur environnement immédiat. Les aspects associatifs, culturels, sportifs, économiques et sociaux des huit villes adhérentes (Harnes, Annay, Avion, Billy-Montigny, Fouquières, Méricourt, Noyelles et Sallaumines) y sont régulièrement évoqués. Télé Gohelle est également présente sur internet : www.telegohelle.fr ou www.vinvir.com.



David Frémy, Directeur de Télé Gohelle ; Bernard Baude, Maire de Méricourt et Président du SIGDEC ; et Yves Bocquet, chargé de mission au SIGDEC

La journée s'est terminée par la projection de courts-métrages. Chaque ville avait choisi un thème particulier pour la représenter. En ce qui concerne notre commune, c'est le sport et la santé qui auront été mis en valeur.

Les pays membres s'engagent à respecter les objectifs de paix, de solidarité, de progrès social et de développement économique

Mais, cette unité, qui s'était jusqu'alors développée sans règles ni institutions, n'avait jamais pu éviter les désastres, comme le montrent les grands conflits meurtriers du XX^{ème} siècle.

Les racines historiques de l'Union Européenne remontent à la Seconde Guerre Mondiale. Les Européens voulaient à jamais se mettre à l'abri d'une telle folie meurtrière et destructrice. Peu après la guerre, l'Europe est divisée entre l'Est et l'Ouest. Les nations de l'Europe occidentale fondent le Conseil de l'Europe en 1949. Il s'agit du premier pas vers une coopération, que la France, l'Allemagne, le Bénélux et l'Italie souhaitent approfondir.

Le 9 mai 1950, Robert Schuman, alors Ministre français des Affaires étrangères, présentait sa proposition relative à une



Le ciel aux couleurs de l'Europe

organisation de l'Europe, que l'on considère aujourd'hui comme l'acte de naissance de l'Union Européenne.

Chacun des 27 pays, qui ont choisi d'y adhérer démocratiquement, se sont engagés à respecter les objectifs de paix, de solidarité, de progrès social, et de développement économique proposés par cette même déclaration.

Aujourd'hui, le 9 mai, Journée de l'Europe, est devenu un symbole européen qui, avec le drapeau, l'hymne, la devise et la monnaie unique, participent de l'identification de l'Union Européenne en tant qu'entité politique. Ce moment est l'occasion d'activités et de festivités qui rapprochent les citoyens de l'ensemble des Etats membres.

Fête du travail

C'est au centre éducatif Bella Mandel que notre Maire, Philippe Duquesnoy, et le conseil municipal, avaient donné rendez-vous à la population, aux sociétés musicales et aux syndicats, à l'occasion de la fête des travailleurs.



Nathalie Chevalier, conseillère municipale, et Philippe Duquesnoy, Maire, distribuent des brins de muguet aux résidents du F.P.A

La cérémonie a permis au premier magistrat de recevoir leurs cahiers de doléances, de garantir qu'il les transmettrait en sous-préfecture, et de soutenir leurs revendications



Le Conseil Municipal attentif aux revendications de Jean Dybizbanski, en présence Chantal Hoël, présidente de la F.N.A.T.H. harnésienne

tellement justes dans ce contexte économique et social difficile. Chantal Hoël, présidente de la section harnésienne de la F.N.A.T.H., a insisté sur les dysfonctionnements dans les domaines de la santé, et plus généralement, du quotidien. Jean Dybizbanski, représentant de la Force Ouvrière, a mis en avant les difficultés financières que rencontrent les salariés, retraités et veuves de mineurs. A la fin des prises de paroles, le défilé s'est mis en marche jusqu'à la

salle des fêtes, au son des airs interprétés par les musiciens de l'Harmonie et les Trompettes Harnésiennes.

La délégation municipale est ensuite allée rendre visite aux résidents du FPA pour leur apporter un brin de muguet, symbole de porte-bonheur pour 2011. Dans son discours, Philippe Duquesnoy a précisé que nos aînés représentent de nombreuses années de travail et des parcours de vie remplis de labeur et de courage.

Cérémonies d'hommages



Dépôt de gerbes par Philippe Duquesnoy, Charline Debarge, Marcel Barrois et Robert Lorthios, à la mémoire de Charles Debarge et Emilienne Mopty

capitulation sans condition de l'Allemagne nazie. Dans son discours, notre Maire a souligné que le mot «commémorer» ne se limite pas au dépôt d'une gerbe en mémoire de nos morts, mais «c'est aussi interroger l'histoire, se souvenir de ces multiples signes qui ont annoncé la guerre, l'horreur, les camps...».

Il est des événements passés que tout citoyen se doit de ne pas oublier. Les grèves patriotiques de mai et juin 1941, ainsi que la capitulation de l'Allemagne du 3^{ème} Reich le 8 mai 45, sont de ceux-là.

Notre Maire, Philippe Duquesnoy, les élus, ainsi que l'association «Mémoires et Cultures de la Région Minière», représentée par Messieurs Barrois et Durand, rendaient hommage aux résistants, jeudi 5 mai, au carré militaire du cimetière, dans le cadre du 70^{ème} anniversaire de la grande grève patriotique des mineurs. Un hommage tout particulier à Emilienne Mopty et Charles Debarge, deux figures harnésiennes historiques de la Résistance.

C'est également au Mausolée que le premier magistrat, le conseil municipal et les sociétés patriotiques, commémoraient, le 8 mai dernier, la



Honneur aux fusillés

Le GACH célèbre le printemps

Le printemps, saison du renouveau et du réveil de la nature, est toujours une manne d'inspiration pour les artistes, qu'ils soient auteurs, musiciens ou peintres. Et les membres du Groupement Artistique et Culturel de Harnes (GACH) ne dérogent pas à la règle.

Depuis 1975, l'association organise des rencontres avec le public, toujours plus dense chaque année, «pour échanger sur les techniques, les sujets qui traversent notre époque et perfectionner les connaissances artistiques des passionnés».

Du 30 avril au 2 mai, 21 talentueux amateurs autodidactes ont exposé leurs œuvres à la salle des fêtes, sur le thème «Le Printemps s'expose». Les promeneurs ont pu y découvrir et apprécier différentes techniques artistiques telles que la peinture sur tous supports, la pâte à sel, la gravure sur miroir, ou encore le collage... Quelques-uns des tableaux de Jacques Rumeaux, l'un des trois pionniers et co-fondateurs du groupement, ornaient la salle.

Le vernissage s'est déroulé le vendredi 29 avril, en présence de notre Maire, Philippe Duquesnoy, de Mme Josette Passel,

adjointe à la culture, et de nombreux amateurs d'arts. Lors de leurs prises de paroles, les deux élus ont exprimé le plaisir et la curiosité qu'ils éprouvent à se rendre à un vernissage du GACH, lequel est toujours «un moment privilégié dans la vie culturelle harnésienne». Edith Bondois, la présidente, a tenu à remercier la municipalité et tous attendent avec impatience le prochain rendez-vous, prévu en octobre, avec encore des nouveautés.



Initiation aux techniques du pastel par Édith Bondois, présidente du Groupement Artistique et Culturel Harnésien

«Viens voir les comédiens»

Courant mai, les comédiens en herbe de l'Atelier Théâtre Municipal ont investi, à deux reprises, la scène du Prévert.

Les plus petits ont réussi l'exercice périlleux de raconter des histoires un peu absurdes sous forme de duos comiques. Le second groupe a joué de courtes scènes des *Nouveaux Diablogues* de Roland

Dubillard, un texte qui mélange humour, émotion et surprise. Les adolescents ont, quant à eux, donné vie aux personnages de *La Folle Nuit des Toiles* de Serge Travers, une pièce dans laquelle le Louvre est le théâtre d'événements peu ordinaires. Tous ces apprentis-artistes peuvent se flatter d'avoir su communiquer plaisir et bonne humeur aux 250 personnes du public.



Nos adolescents brûlent les planches

Une promiscuité grandissante

Fin avril, le spectacle de nouveau cirque, «M²», de la compagnie belge EaEo, a reçu l'adhésion enthousiaste du public, le temps d'une soirée.

Mêlant la comédie, la danse et la jonglerie, les 4 jongleurs posent le problème des rapports humains et de la coopération dans un espace qui ne cesse de diminuer. Laisant moins de place à la liberté et à l'individualité, le jonglage se fait plus intense et devient l'objet d'une pluralité d'acteurs.



Appel à candidatures

Dans le cadre des 20 ans du Centre Prévert de Harnes, une scène ouverte aux groupes musicaux est organisée le samedi 19 novembre 2011.

Vous pouvez déposer votre candidature (CD – Book...) auprès du Pôle Culture de la mairie jusqu'au 15 septembre prochain.

Renseignements : En Mairie au Pôle Culture ou 03 21 79 42 79

Une saison difficile

Samedi 7 mai, les volleyeuses, qui évoluent en Division Excellence Féminine, ont joué leur dernier match de la saison à domicile. Une victoire 3 à 0, sans pression particulière, face à la lanterne rouge Meylan-La Tronche.

Les Harnésiennes terminent ainsi leur exercice 2010-2011 à la 7^{ème} place. «Cela fait deux semaines que nous savons que nous n'avons plus rien à espérer.», confie Marie Crombez, la capitaine. «Mais comme nous sommes compétitrices, nous voulions terminer sur une bonne note, mais au niveau du rythme il manquait encore malheureusement quelque chose.», poursuit-elle. Un avis partagé avec Jacek Kurzwawinski, leur entraîneur. Fin décembre, l'équipe était 3^{ème} au classement général. Le mauvais sort s'est ensuite acharné sur la formation, avec une série d'absences cumulées et de longues périodes de plusieurs joueuses blessées. Une des forces du club est d'avoir pu puiser dans le vivier des juniors pour renforcer l'effectif.



Une belle victoire pour conclure

Footballeurs en herbe

En mai, le stade Bouthemy connaissait, à plusieurs reprises, l'effervescence des grands matches. Deux tournois ont été l'occasion, pour les jeunes footballeurs de l'UASH, d'affronter plusieurs équipes venues du Pas-de-Calais.

Le 1^{er} mai, les U11, joueurs nés en 2001, tentaient de reconquérir le titre du 5^{ème} Challenge Poussins René Depoorter ; une compétition créée en hommage à l'ancien dirigeant et entraîneur des enfants. Lors de cette journée, 10 formations, dont deux harnésiennes, étaient en lice afin de détrôner Montigny, qui avait remporté la coupe en 2010. Les équipes, composées de 7 joueurs et 3 remplaçants, réparties en 2 groupes A et B, se sont affrontées lors de

périodes de 10 minutes. Les 6 meilleures ont ainsi formé une autre poule, dont les 2 premières se sont rencontrées en finale.

Voici le palmarès 2011 : 1^{er}, Beaumont – 2^{ème}, Noyelles-Godault – 3^{ème}, Montigny – 4^{ème}, Vendin – 5^{ème}, Noyelles 1 – 6^{ème}, Harnes 1 – 7^{ème}, Noyelles 2 – 8^{ème}, Calonne-Liévin – 9^{ème}, Annay – 10^{ème}, Harnes 2.

Deux semaines plus tard, l'UASH organisait une journée dédiée à la classe des débutants. Il s'agissait, pour les jeunes âgés de 7-8 ans, qui, à ce stade de leur formation de footballeurs, ne rencontrent pas tellement d'équipes extérieures, d'apprendre en jouant, de toucher davantage le ballon rond, et ainsi d'acquérir de la technicité via les jeux éducatifs.



Déjà une belle technique !

Jeu, set et match ...

C'est à la salle Borotra que se déroulaient, le dimanche 1^{er} mai, les finales du «33^{ème} Grand Prix des Jeunes» et du «Circuit des 15-18 ans du Pas-de-Calais», organisées par le Tennis Club de Harnes.

Cette journée marque l'aboutissement de 15 jours de tournoi, durant lesquels 116 joueurs, âgés de 9 à 18 ans, venus de toute la région, ont disputé 121 belles rencontres, jusqu'aux finales qui ont départagé les meilleurs. Pour accéder au niveau supérieur, il leur fallait

remporter le match en deux sets gagnants. Le club harnésien avait engagé 6 garçons et 3 filles pour l'ensemble des deux compétitions. L'une d'entre elles, Gabrielle Huard, six années de pratique à son actif, a remporté le Circuit des 15-18 ans du Pas-de-Calais.

La remise des récompenses s'est déroulée en présence de notre Maire, Philippe Duquesnoy, qui a souligné l'excellente organisation des membres du comité. Edith Rosko, la présidente du Tennis Club Harnésien, en a profité pour remercier la municipalité pour son aide, les bénévoles et les nombreux compétiteurs.



Prête pour Roland Garros !

Au centre de la cible

La section tir à l'arc de l'Amicale Laïque a organisé, ce dimanche 22 mai, la finale départementale de la saison UFOLEP 2010/2011.



C'est dans le cadre verdoyant du stade Raymond Berr, que 55 archers, venus d'Aire-sur-la-Lys, d'Annezin, d'Hénin-Beaumont, de Méricourt et de Noeux-les-Mines, s'étaient donnés rendez-vous.

Le club harnésien avait inscrit 17 participants toutes catégories confondues. Au total, 16 cibles ont été placées à des dis-

tances allant de 10 à 40 mètres. Les compétiteurs ont été fortement perturbés par les conditions climatiques, du fait de violentes rafales de vent qui ont gêné la visée de précision, pour atteindre le cœur des cibles. Malgré cela, il était assez courant de voir un «10», ce qui

prouve l'habileté des tireurs. Le club local peut être fier de compter de belles pointures dans ses rangs, et après cette étape du Pas de Calais, nul doute qu'ils porteront haut les couleurs de Harnes, au championnat de France, à Cambrai, le 12 juin prochain.

Concentration extrême sur le pas de tir

Une finale subaquatique

Le week-end du 14 et 15 mai, la piscine Marius Leclercq a accueilli la finale de la coupe de France et le premier championnat de jeunes de tir sur cible subaquatique.

Une quarantaine de concurrents sont venus de toutes les régions de France pour se disputer le titre national, parmi lesquels deux Harnésiens qui ont terminé en bonne place.

Le tir sur cible subaquatique demande de la rigueur, de la rapidité et de la concentration. Il existe quatre disciplines pour la pratique de ce sport : le biathlon, le super biathlon, le tir de précision et le relais. Cette der-

nière épreuve est plus ludique puisque la compétition se déroule par équipe.

Huit candidats masculins et deux féminines ont été sélectionnés pour être dans l'élite française de 2012. Dans le petit bain, les organisateurs ont offert, aux jeunes visiteurs, la possibilité de s'essayer à la pratique de cette discipline. Chaque initié est

reparti avec un diplôme et un petit cadeau.

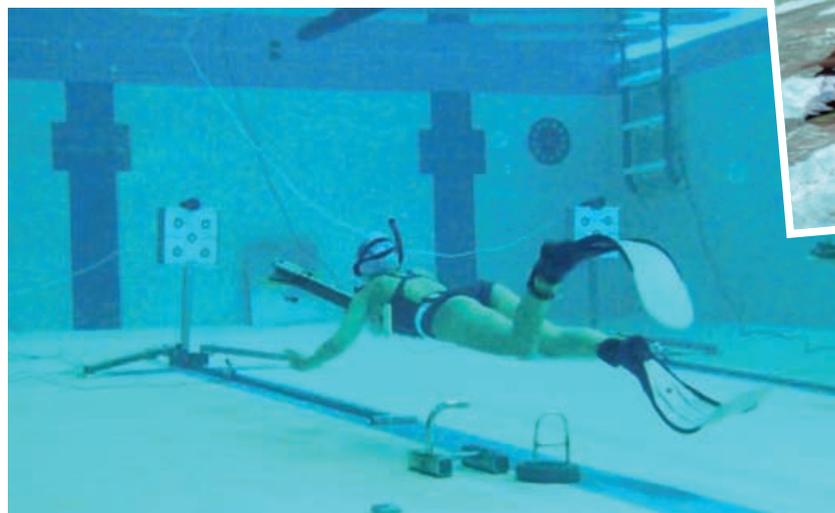


Initiation à une discipline encore trop méconnue du grand public

Lors de la remise des récompenses, un trophée a été attribué à Vincenzo Pollet, le plus jeune concurrent, âgé de 12 ans, ainsi qu'à Jean-Gilles Yvers, le plus âgé, qui arbore 62 printemps. Ce dernier est aussi le président de la commission nationale de tir sur cible

subaquatique. Preuve en est que la pratique de ce sport n'est pas une question d'âge.

Les «Amis de l'eau» vous invitent à les rejoindre les samedis à partir de 18h à la piscine harnésienne, pour un moment sportif et ludique.



Épreuve de tir sur cible subaquatique

De bonnes affaires

Début mai, le quartier de la Gaillette, et plus particulièrement les rues adjacentes à la Chapelle du 21, connaissent une affluence du jeudi, jour du marché hebdomadaire.

Nombreux ont été les promeneurs à flâner dans les allées du vide-grenier organisé par les parents d'élèves des écoles Anatole France, Joliot Curie et Louis Pasteur. Cette 4^{ème} édition a bénéficié des conditions climatiques très favorables. Dans une ambiance familiale et conviviale, 111 exposants ont proposé, au cours de cette journée, de nombreux objets oubliés dans un coin, qui ont ainsi retrouvé une nouvelle vie auprès d'heureux acquéreurs.

L'après-midi, plusieurs animations se sont succédées dans la cour de l'école Curie. Onze musiciens de la classe des flûtes traversières de l'école de musique, accompagnés de leur professeur, Emilie Duvieubourg, ont interprété avec brio 7 morceaux

aux thèmes variés. Quarante danseurs de l'association «Country Dance» de Dourges ont offert, aux nombreux spectateurs, une démonstration commentée de leur passion. Les jeunes adeptes de hip-hop, évoluant dans l'atelier USEP de l'école Barbusse ou celui du CAJ, ont enflammé le public par leurs prouesses.



Le vide grenier pour les adultes et la «pêche aux surprises» pour les plus jeunes



Démonstration de Hip-Hop par les jeunes du CAJ



Démonstration des élèves de l'école de Musique, accompagnés de leur professeur, Emilie Duvieubourg

Une journée placée sous le signe de la réussite et de la bonne humeur. Les organisateurs promettent de renouveler l'opération l'an prochain, en espérant que le beau temps soit encore de la partie.

Rendez-vous autour des livres

C'est dans la perspective de rapprocher la lecture et l'enfant que, depuis plusieurs années, la bibliothèque municipale et l'association «Des livres et nous» multiplient les actions et rencontres autour de l'imprimé.

Samedi 7 mai, une vingtaine de petits et leurs parents ont répondu présents à l'invitation des huit mamans-lectrices de «Des livres et nous». Un petit spectacle sur le thème de la mer, mêlant contes, lectures et poésies, leur

était proposé à l'espace Bella Mandel.

Beaucoup de parents prennent également plaisir à lire à leurs enfants. Certains vont plus loin encore :



«Si la mer m'était contée...»



Rencontre lecture organisée par la bibliothèque

les parents-lecteurs aiment à partager des temps de lecture avec des groupes de 4 à 6 écoliers.

A l'école Barbusse, Maureen Pileczko, lectrice de «Lis avec moi», et les bibliothécaires ont présenté cette action, aux parents, lors de deux matinées de mai. D'autres rendez-vous leur ont déjà été donnés.

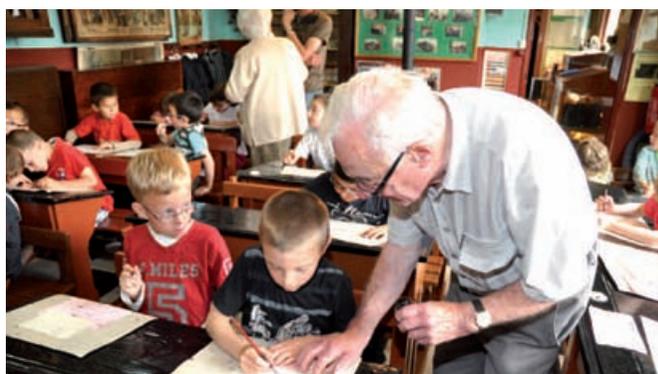
Nos jeunes Harnésiens sont de sortie !

Les journées ensoleillées accompagnent souvent la fin d'année scolaire. L'occasion pour les équipes pédagogiques de nos écoles de proposer à leurs élèves de sortir de leurs classes et découvrir un environnement différent. Une ambiance studieuse et conviviale, qui a déjà un avant-goût de vacances.

Bref retour à l'école d'antan

Début mai, 20 CP de l'école Pasteur et leur instituteur, M. Tesseire, se sont installés sur les bancs authentiques de la salle de classe reconstituée du début du XX^{ème} siècle. C'est avec entrain que tous, munis d'une plume, d'encre et d'un buvard, se sont essayés aux pleins et aux

déliés d'antan, sous les conseils avisés de M. et Mme Legrain. Après ce moment d'écriture, les enfants ont commenté une illustration qui agrémentait les leçons de l'époque. Avec plus ou moins de difficultés, ils ont remarqué de multiples différences entre la vie des années 1900 et celle d'aujourd'hui, et notamment l'absence de véhicules dans les rues.



Les élèves de l'école Pasteur, encadrés par Mr et Mme Legrain au Musée de l'École

Apprentis boulangers

En début de mois, les tous petits de l'école Emile Zola, se sont rendus à la ferme pédagogique de Courrières. Accueillis par une animatrice, ils avaient pour mission la fabrication de petits pains. Après les explications sur l'assemblage des ingrédients utiles au façonnage, nos petits mitrons s'en sont donnés à cœur joie pour le malaxage de la pâte. S'en sont suivies une visite de la ferme, et la découverte des animaux qui y résident.



Les bambins de Zola en visite à la ferme pédagogique de Courrières

Pendant ce temps, la cuisson de leurs pains «faits par eux-mêmes» était terminée ; ils sont ensuite repartis et les ont certainement savourés.

Tout en haut du terril... ou presque

Vendredi 6 mai, la classe des grands de la maternelle Langevin se rendait à Loos-en-Gohelle, à la découverte du paysage minier, témoin du passé de notre région. Accueillis par Hélène Decarnin, animatrice à la Chaîne des Terrils, les 26 bambins ont écouté, d'une oreille attentive, l'histoire de Terribou et Terrisson, deux habitants imaginaires du terril, afin de sensibiliser les enfants au respect de la faune et de la flore présentes sur ce territoire. Nos chères petites têtes blondes ont ensuite gravi une partie de l'une des plus hautes «montagnes noires» d'Europe, lesquelles culminent à 187 mètres. Ces petits observateurs ont réussi, non sans trop de difficultés, à distinguer les objets qui ont leur place dans cet environnement historique.



Les écoliers de Langevin sur le plus haut terril d'Europe

Au bord de l'eau

Vendredi 20 mai, la visite guidée du lagunage du Bois de Florimond était l'occasion, pour les CM2 de Mme Maryline Vanuynsberghe, enseignante à l'école Barbusse, d'approfondir leurs connaissances sur le monde de l'eau. Sous les conseils avisés de Vincent Devigne, animateur à la Chaîne des Terrils, les enfants ont révisé leurs cours sur les cycles de l'eau. Puis, tous s'en sont allés à la découverte des huit bassins dans lesquels serpentent les eaux domestiques provenant de la station d'épuration voisine de Fouquières-les-Lens. Là, la faune et la flore y ont un rôle essentiel dans la qualité de dépollution de l'eau. Ainsi, les enfants prennent conscience de l'impérieuse nécessité de préserver cette ressource naturelle épuisable.



Nos chères têtes blondes de Barbusse visitent le lagunage

Vos nouveaux conseillers de quartiers

Quartier de la Gaillette

Collège associations :



Melle Véronique
DENDRAEL



M. Francis
GAUTHIER



M. Walter
GRENZ



M. Christophe
ONRAEDT

Collège bel âge :



Mme Marie
BROECKAERT



M. Marcel
COSSART



Mme Gisèle
GRENZ



M. Christian
SLOMCZYNSKI

Collège jeunes :



M. Khalid
AIT-BANNOUR



M. Mustapha
BAYOUSS



M. Jamel
BASLAM



M. Thomas
LALY

Collège habitants :



Mme Marie-
Joëlle DEWUEZ



M. Guillaume
PASSEL



M. Patrice
HUMEZ



Mme Nadine
LENGLOS



M. Mimoun
OUADI



M. Philippe
FAUQUEMBERGUE

Quartier de la Souchez

Collège habitants :



M. Omar
AGOUZOUL



Mme Jocelyne
MACHENSKI



Mme Béatrice
METEL



Mme Dominique
OLIVIER



M. Mohamed
TOUZENE



M. René
VANDEKANDE-
LAERE



Mme Aline
WOZNIAK



M. Frédéric
SZULDA

Collège associations :



M. André
DELRUE



Mme Marie-Thérèse
PILECZKO

Quartier du Grand Moulin

Collège associations :



Mme Delphine
LABRIERE



M. Georges
CARTON

Collège jeunes :



M. Matthieu
VLAMYNCK



Mme Rebecca
HERZEL

Collège habitants :



M. Laurent
BANACH



M. Marc
DEBEIRE



M. Christophe
HONZA



M. Olivier
SAEYVOET



Melle Anne-
Gaëlle BARON
(suppléante)



M. Mickael
BURETTE
(suppléant)



M. David
JASIAK
(suppléant)

Collège personnalités :



Mme Thérèse
TOURNEMAIN

Quartier des Sources

Collège habitants :



Mme Maryse
ALLARD



Mme Valérie
COCQUEMPT



Mme Anita
EDMOND



Mme Myriam
KACZMAREK



M. William
OCHLA



Mme Dominique
SZCZUKOWSKI



M. Stanislas
ZYGAROWICZ

Collège personnalités :



Mme Martine
PLUVINAGE

Collège jeunes :



M. Alexandre
DELPOUVE



M. Romain
FIEVET



Melle Anaïs
LEFEBVRE



M. Vincent
RUMEAUX

Collège associations :



Mme Annick
DELIVEYNE



Mme Monique
KLEIN



Mme Murielle
NOWICKI



M. Denis
DOUTRELUIGNE



Mme Michèle
EISBRENNER

La Gazette Harnésienne

Juin 2011 - n° 247
Supplément détachable

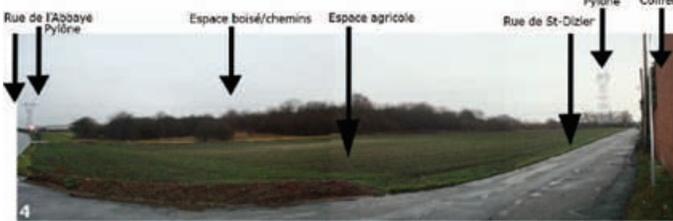
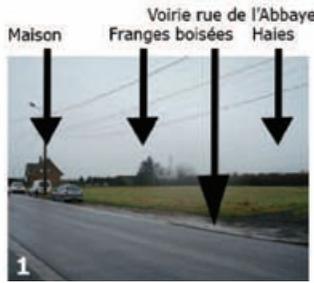


Concertation ZAC Habitat

Supplément détachable

Concertation ZAC «L'ABBAYE»

Les étapes de la pr



ÉTUDES PRÉ

1°/ LA CONCE
HABITANTS SUR

Pour toute création d'u
de **consulter la popula**
cales et tout partenaire
(article L.300-2 du code
pourquoi il s'agit d'une p
tée ».

La **concertation** perme
tants, aux associations l
sonnes concernées, **to**
tions sur le projet, et en
remarque susceptible d
tion d'un projet harmo
besoins.

Les **remarques** des hab
locaux feront l'objet d'u
té au conseil municipa

2°/ LE DO
CRÉATI

Sur la base du bilan
la ZAC sera créée
Conseil Municipal.
aura pour objet de d
de réaliser l'opérat
Le dossier de créati
constitué des éléme

- Un **rapport de pr**
posera les objectifs
projet, une descripti
gramme prévisionn
à réaliser, ...
- Un **plan de situati**
- Un **plan de périmè**
- Une **étude d'impac**
vironnement

3°/ LE DO
RÉALISAT

La dernière phase
ZAC sera la consti
bation du **dossier**
la ZAC par le Conse
étape permettra d
ciser la nature du
part, **d'établir les**
ses de sa réalisati
Ce document comp

- Le **programme**
publics
- Le **programme gl**
tions
- Le **plan de financ**
- Les **complément**
pact

Principes d'aménagement :

- Minimiser la place de la voiture et privilégier des stationnements par poches
- Maillage pour les mobilités douces Est/Ouest épousant la topographie
- Restructuration et maillage cycliste rue de l'Abbaye
- Noues pour la récupération des eaux pluviales perpendiculaires à la pente
- Orientation bioclimatique Sud des logements (tirer parti des apports climatiques tout en s'en protégeant)
- Espaces partagés (places, potagers, espaces polyvalents)
- Espace réservé à l'implantation d'un équipement
- Lots libres, logements accolés et superposés



Concertation ZAC «LA SOURCE DES MOULINS»

Procédure de la ZAC

PRÉLIMINAIRES

PRÉSENTATION DES ÉLÉMENTS DU PROJET DE ZAC

Une ZAC, il est nécessaire de consulter les associations locales concernées par le projet (associations de l'urbanisme) ; c'est la procédure dite « concertation ».

Il s'agit de donner aux habitants, aux associations locales et aux autres partenaires un **élément d'information** en retour d'intégrer toute leur contribution à l'élaboration d'un plan d'urbanisme et approprié aux besoins de la commune.

Un bilan sera présenté aux habitants et des partenaires locaux.

DOSSIER DE CONSULTATION DE ZAC

Après la concertation, le dossier de consultation de la ZAC sera créé par délibération du Conseil Municipal. Cette consultation définit l'opportunité de la ZAC et ses effets.

Le dossier de consultation de la ZAC sera composé des éléments suivants :
- Présentation, qui expose les objectifs et justifications du projet, un plan de masse des constructions.

Le dossier de consultation de la ZAC sera également composé du projet sur l'environnement.

DOSSIER DE CONSULTATION DE ZAC

Le dossier de consultation de la ZAC sera également composé de la procédure de consultation puis l'approbation de réalisation de la ZAC par le Conseil Municipal. Cette consultation définit l'opportunité de la ZAC et ses effets.

Le dossier de consultation de la ZAC sera également composé de la procédure de consultation puis l'approbation de réalisation de la ZAC par le Conseil Municipal.

Le dossier de consultation de la ZAC sera également composé de la procédure de consultation puis l'approbation de réalisation de la ZAC par le Conseil Municipal.

Le dossier de consultation de la ZAC sera également composé de la procédure de consultation puis l'approbation de réalisation de la ZAC par le Conseil Municipal.

PREMIERS TRAVAUX



LOCALISATION DU PROJET

Principes d'aménagement :

- Minimiser la place de la voiture et privilégier des stationnements par poches
- Libérer de l'espace pour des usages collectifs
- Permettre le passage d'une éventuelle ligne de TCSP et densifier à ses abords
- Circulations pour les mobilités douces à l'écart des voies automobiles
- Noues et bassin de rétention paysager pour la récupération des eaux pluviales
- Orientation bioclimatique des logements (tirer parti des apports climatiques tout en s'en protégeant)
- Travail sur la végétalisation des lieux, de l'espace privé à l'espace public
- Espaces réservés à l'implantation d'un équipement
- Variété de typologies, du logement individuel isolé au petit collectif



Concertation ZAC Habitat

Mise en place de ZAC

La mise en place de deux ZAC (Zones d'Aménagement Concerté) sur le territoire communal atteint une nouvelle étape : la concertation de la population. De quoi s'agit-il ?

En juin 2009, le Conseil Municipal avait unanimement adopté le principe de mise en place de deux ZAC sur le territoire, dans le but d'inverser la tendance à la baisse de la population harnésienne. En effet, en inversant la courbe démographique, la ville compte bien dynamiser la commune mais également augmenter ses recettes fiscales sans augmenter les impôts (voir La Gazette Harnésienne de juillet-août 2009).

Depuis cette date, les réflexions et les études préalables sur les deux sites identifiés ont livré leurs premiers résultats. Il est désormais temps de consulter la population sur ces sujets afin de partager ce travail, d'expliquer les enjeux et les propositions d'aménagement pour ces deux futurs quartiers, et de recueillir l'avis de tous ceux qui souhaitent s'exprimer.

Pour ce faire, le Conseil Municipal a adopté par délibération, en date du 18 Avril 2011, le lancement de la phase de concertation de la population.

La concertation sera commune aux deux ZAC et se déroulera de la manière suivante :

- À compter du 06 Juin 2011, une notice de présentation pour chaque ZAC, ainsi que des panneaux d'exposition seront consultables dans le hall de la mairie. Un registre sera également disponible pour que chaque citoyen puisse y écrire toute remarque sur le sujet. Chacun est libre d'y déposer son avis, anonymement ou non.
- En point d'orgue du dispositif de concertation, une réunion publique se tiendra **le 14 juin 2011 à 19h00 à la salle Kraska (Complexe Sportif A. Bigotte)**. Il y sera développé les deux projets de ZAC et le projet de PLU.
- A la fin de la période de concertation, une synthèse des avis recueillis sera réalisée. Celle-ci sera prise en compte par la mairie qui devra répondre au mieux aux questions posées et aux attentes de la population avant une délibération prochaine du Conseil Municipal permettant la création officielle de chaque ZAC.

Nous rappelons que la ZAC constitue une alternative publique aux projets d'initiative privée. Soucieux d'un développement cohérent de notre commune, ils nous est nécessaire de maîtriser les projets à venir ; la ZAC est un outil qui nous le permettra.

Qu'est-ce qu'une ZAC ?

Il existe 2 principaux outils pour aménager un quartier : la ZAC – Zone d'Aménagement Concerté – et le permis d'aménager, plus couramment appelé le lotissement.

La ZAC est l'outil choisi par la municipalité de HARNES pour réaliser une opération sur le secteur sud-ouest de la commune, s'appuyant sur la rue de l'Abbaye, après la cité Bellevue Nouvelle.

Réunion publique du PLU

Au mois de mars dernier, votre gazette vous présentait le projet de Plan Local d'Urbanisme que votre municipalité souhaite développer pour les années à venir.

Les projets de ZAC étant intimement liés avec le PLU, la réunion publique qui se déroulera **le 14 juin 2011 à 19h à la salle Kraska (Complexe Sportif A. Bigotte)** abordera les deux sujets.



Pourquoi avoir choisi la ZAC ?

Comme le lotissement, la ZAC permet d'acquérir, d'aménager et d'équiper des terrains (voirie et réseaux) pour les vendre ensuite à des utilisateurs publics ou privés. Mais la ZAC est davantage adaptée aux projets complexes, notamment aux opérations mêlant habitat, commerces, équipements publics, espaces publics, ...

Les frais de réalisation des équipements publics (voiries, espaces verts...) sont répartis entre les différents opérateurs

dont les constructions génèrent ces nouveaux besoins.

La réglementation sur la ZAC est inscrite dans le code de l'urbanisme (articles L.311-1 et suivants) ; les règles de construction qui seront applicables dans la future ZAC sont celles du PLU (Plan Local d'Urbanisme).



Représentants des conseils de quartiers

Quartier du Grand Moulin : *Collège élus* : Melle Lydie WARCHALOWSKI, Mme Nelly MOUTON. *Collège associations* : Mme Brigitte FROIDURE, M. Jean-Louis VANARIE, Melle Annie FLANQUART, M. Jacques CUVILLIER, Mme Delphine LABRIERE, M. Georges CARTON. *Collège bel âge* : Mme Sonia ANDRYSZEWSKI, M. Bernard STANICZEK, M. Jean-Marie MUCHOWSKI. *Collège habitants - titulaires* : M. Laurent BANACH, Mme Corinne CHRISTIAEN, M. Marc DEBEIRE, M. Hervé DEFRENNES, Mme Angelina DIBITONTO, M. Fabrice GRUNERT, M. Marcel GUILMET, M. Christophe HONZA, Mme Valérie PUSZKAREK, M. Olivier SAEYVOET, M. Guylain SOMON, Mme Mariama VANARIE-SOW - *Suppléants* : Melle Anne-Gaëlle BARON, M. Mickael BURETTE, M. David JASIAK. *Collège jeunes* : M. Matthieu VLAMYNCK, Mme Rebecca HERZEL. *Collège personnalités* : Mme Eliane CHEVALIER, M. Christian DELCROIX, Mme Thérèse TOURNEMAINE.

Quartier de la Souchez : *Collège élus* : M. Patrice WICHLACZ, M. Hervé STYS. *Collège associations* : M. Jean-Claude CICHY, M. André DELRUE, Mme Chantal HOEL, M. Roland NOEUVEGLISE, Mme Jeannine WATRELOT. *Collège bel âge* : M. Yves HAINAUT, M. Jules-André ACKX, Mme Marie-Thérèse PILECZKO. *Collège habitants* : M. Omar AGOUZOUL, Mme Anne Catherine BONDOIS, M. Pierre DEHAIES, Mme Jocelyne MACHENSKI, Mme Béatrice METEL, Mme Dominique OLIVIER, M. Nicolas SKRZYPEZAK, M. Frédéric SZULDA, M. Mohamed TOUZENE, M. René VANDEKANDELAERE, Mme Aline WOZNIK. *Collège personnalités* : M. André GUELMENGER, M. Auguste RAYTER.

Quartier des Sources : *Collège élus* : M. Dominique MOREL, Mme Noëlle BUCZEK. *Collège associations* : Mme Monique BUKOWSKI, Mme Annick DELIVEYNE, M. Daniel DEPOORTER, Mme Monique KLEIN, Mme Murielle NOWICKI, Mme Jacqueline RADLINSKI. *Collège bel âge* : M. Clément DHESDIN, M. Denis DOUTRELUIGNE, Mme Michèle EISBRENNER, M. Jean PAVY. *Collège habitants* : Mme Maryse ALLARD, Melle Vanessa ARANTES, Mme Valérie COCQUEMPOT, Mme Anita EDMOND, Mme Myriam KACZMAREK, M. Nordine KEBBAS, M. Alain LEFEBVRE, M. William OCHLA, Mme Claudine RUMEAUX, Mme Dominique SZCZUKOWSKI, Mme Elodie YOSBERGHE, M. Stanislas ZYGAROWICZ. *Collège jeunes* : M. Alexandre DELPOUVE, M. Romain FIEVET, Melle Anaïs LEFEBVRE, M. Vincent RUMEAUX. *Collège personnalités* : M. François DELANNOY, M. Gérard DUBUS, Mme Martine PLUVINAGE.

Quartier de la Gaillette : *Collège élus* : Mme Josette PASSEL, Mme Nathalie CHEVALIER. *Collège associations* : Melle Véronique DENDRAEL, M. Francis GAUTHIER, M. Walter GRENZ, M. Walter GRENZ, M. Gérard MATUSIAK, M. Christophe ONRAEDT. *Collège bel âge* : Mme Marie BROECKAERT, M. Marcel COSSART, Mme Gisèle GRENZ, M. Christian SLOMCZYNSKI. *Collège habitants - titulaires* : Melle Sandra BAILLIEZ, Mme Claudine CAULIER, Mme Marie-Joëlle DEWUEZ, M. Philippe FAUQUEMBERGUE, Mme Christine FOSSE, M. Patrice HUMEZ, M. Nordine LAGRAGUI, M. Fabrice LALY, Mme Nadine LENGLOS, M. Lucien MALPAUX, M. Mimoun OUADI, M. Guillaume PASSEL - *Suppléant* : M. Moustapha GHERIB. *Collège jeunes* : M. Khalid AIT-BANNOUR, M. Mustapha BAYOUSS, M. Jamel BASLAM, M. Thomas LALY. *Collège personnalités* : M. Pascal HENIN, Mme Rabbia OUADI, M. Patrick VLAMYNCK.

Programme de «Nos quartiers d'été»

Quartier du Grand Moulin

Le samedi 02 Juillet 2011 :

«Fête de Ch'Crinquillé» - Salle de Tennis Borotra, chemin Valois, de 10h à 18h.

Rallye pédestre, animations et jeux gratuits, prestation de Lydie Joëlle, des Jules, et de la R.S.G., barbecue sur inscription et buvette.

Quartier de la Souchez

Le samedi 09 juillet 2011 :

«Fête Médiévale» -

Bois de Florimond, de 10h à 18h.

Animations médiévales et jeux gratuits, repas médiéval sur inscription et buvette.

Quartier des Sources

Le dimanche 17 juillet 2011 :

«Vivre ensemble» - Stade Raymond Berr, rue de Stalingrad, de 10h à 19h.

Tournois, animations et jeux gratuits, prestations de Lydie Joëlle, des Jules et de la R.S.G., défilé de robes orientales, visite de la mosquée le matin, présence de poneys, barbecue sur inscription et buvette.

Quartier de la Gaillette

Le dimanche 24 juillet :

«Cultures du monde» - Complexe Mimoun, chemin de la 2^{ème} voie, de 11h à 18h.

Tournois, animations et jeux gratuits, prestations de Lydie Joëlle, des Jules et de la R.S.G., repas sur inscription et buvette.



Solidaires avec nos aînés

Rompres la solitude, tel est l'objectif de la chorale «Non à la solitude», originaire d'Hénin-Beaumont, qui fait le tour de l'ensemble des résidences de personnes âgées qui le désirent.

Début mai, une vingtaine de joyeux lurons sont venus égayer, le temps d'un après-midi, les murs du foyer Croizat, où une soixantaine de nos aînés réside. Jean-Michel Lenglin, le directeur de cet établissement, et son équipe organisent chaque jour des activités qui leur permettent d'entretenir leurs conditions physiques et mentales. Cette troupe de bénévoles leur a non seulement permis de passer un agréable moment, mais aussi de reprendre en chœur les airs et chansons de leurs jeunes temps.



Une chorale au grand «chœur»

Des diamants...



Monsieur et Madame Kazmierczak-Delattre, accompagnés de Philippe Duquesnoy et des élus

C'est avec émotion que notre Maire, Philippe Duquesnoy, a célébré, fin mai, les noces de diamants de Marie-Thérèse Delattre et d'Antoine Kazmierczak. Une union officialisée le 19 mars 1951.

Lui travaille, dès 1943, au sein des Houillères du Bassin Nord-Pas-de-Calais. Il deviendra ensuite électromécanicien, puis agent de maîtrise d'exploitation. Il terminera sa carrière en tant que chef de file. Elle exerce la profession d'enseignante. Elle cessera toute activité professionnelle après son mariage afin de se consacrer pleinement à l'éducation de ses 3 enfants et de ses 5 petits-enfants.

Aujourd'hui, leurs proches trouvent toujours une écoute attentive et le réconfort auprès d'eux.

Bonnes fêtes !

À l'occasion de la fête des mères et des pères, les résidents du foyer Croizat ont à nouveau profité d'un magnifique spectacle ce mercredi 25 mai.

Les quatre artistes de la troupe métronome ont enchanté le public de résidents ainsi que les élus présents et les membres du Conseil d'Administration du CCAS. Edith Piaf, Marilyn, ou encore Bourvil ont ainsi repris vie le temps d'une interprétation plus vraie que nature.

Le premier magistrat, accompagné d'Annick Bos-Witkowski, de Josette Passel ; adjointes, et de Nelly Mouton ; conseillère municipale ont offert une fleur à chacun des pensionnaires ravis de ce moment.

Exceptionnellement, dans ce lieu où il fait bon vivre, quelques appartements sont disponibles à ce jour. Les animations quotidiennes et variées, allant de l'atelier mémoire aux sorties organisées, font partie des multiples avantages de cet établissement.

La résidence rappelle que le prix de journée s'élève à 27,13 €, comprenant l'hébergement et la restauration (jours fériés compris).

Renseignements : Jean-Michel LENGLIN : 03.21.20.34.78.



Un spectacle nommé «Nostalgie»

100 ans déjà! Elle n'y croit pas!!

Les années passent mais les souvenirs restent intacts. Portrait d'une ancienne institutrice déjà centenaire...

Raymonde Chrétien naquit à Witternesse le 2 Mai 1911.



Mme Carlier-Chrétien Raymonde

Cadette d'une famille de 5 enfants, elle y vécut ses premières années. Puis elle emménagea à Harnes rue Jean-Baptiste Laurent et rue Jean Jaurès ensuite : sa mère tenait un café, son père était maçon.

Elle apprit le métier d'institutrice à l'école Normale d'Arras.

Elle fut affectée à l'école du Centre de Harnes, puis en 1937, à l'école Barbusse qui venait d'être inaugurée.



École du Centre, classe du certificat d'études, 1934.
Directrice : Mme J. Durand. Institutrice : Mme R. Chrétien.
Photo fournie par Mme Legrain.

Musicienne, elle jouait du violon et aimait chanter de sa jolie voix de soprane qui enchante encore son entourage aujourd'hui.

De 1937 à 1967, elle enseigna donc à l'école Barbusse aux côtés de sa collègue et amie Renée Petit-Doria.

Après son mariage en 1946 avec Ildephonse Carlier, elle donna naissance à

sa fille Brunhilde en 1948.

Durant ces années, elle connut le bonheur d'être grand-mère. Elle est à présent 3 fois arrière-grand-mère.

Elle réside dorénavant à Huby-Saint-Leu, à la maison de retraite des enseignants, elle aime encore chanter et se souvenir, entourée de sa famille.

Prise en charge de personne âgée

Alors que la population française vieillit, il est de plus en plus fréquent de voir des personnes âgées contraintes par la maladie ou la perte d'autonomie, de se tourner vers les aidants professionnels ou familiaux.

Les troubles cognitifs, psychologiques et comportementaux dont souffrent ces personnes nécessitent une prise en charge par des **aidants professionnels**,

mais également par un membre de la famille (conjoint, enfant...), appelé **aidant familial**.

Le rôle d'aidants est parfois lourd à assumer. Prendre en charge une personne âgée dépendante peut donc devenir sur le long terme un épuisement physique et psychologique.

La volonté de la ville est d'être présente partout où l'on peut agir pour

les aînés.

C'est pourquoi, si vous êtes aidants professionnels ou familiaux, et que vous rencontrez des difficultés dans la prise en charge d'une personne âgée, vous pouvez contacter **Christelle POTURALSKI au CCAS au 03 21 69 81 79**. Elle pourra vous conseiller et vous orienter vers un professionnel adapté à vos besoins.

30 ans déjà !



L'histoire d'un mariage polonais

Courant mai, le public a été nombreux à répondre à l'invitation de l'association Tradition & Avenir, qui célébrait son 30^{ème} anniversaire.

Les festivités ont débuté par une soirée de gala le samedi 14 mai. Pour l'occasion, les anciens sociétaires se sont joints à la chorale sur la scène du Prévert, et durant près de deux heures, tous ont donné de la voix sur des airs variés, allant du folklore polonais aux classiques français.

La semaine suivante, les membres procédaient, en présence de notre Maire, Philippe Duquesnoy, de Josette Passel, d'Annick Bos-Witkowski, et de Dominique Morel, respectivement adjoints à la culture, à la solidarité et aux affaires générales, au vernissage de leur exposition. Des coutumes polonaises aux différents thèmes abordés dans les spectacles, en passant par des voyages utopiques en France comme en Pologne, ces deux événements se voulaient être une rétrospective des 30 années d'existence de l'association.

Les élus ont profité de ce moment festif pour honorer Mme Thérèse Spychala, chef de chorale, et M. Edouard Sobierajski, président de Tradition & Avenir. Tous deux se sont vus remettre le titre de citoyen d'honneur et la médaille de la ville, en récompense de leurs 30 années de passion et d'engagement au sein de l'association. Un hommage partagé avec leurs conjoints et les autres choristes...

Vive le printemps !



Le Club Estudiantina anime la piste de danse

Dimanche 15 mai, une ambiance festive régnait à la salle Kraska. Opieka y organisait son traditionnel repas de printemps.

Près de 200 personnes, dont Annick Bos-Witkowski, adjointe à l'action sociale, et Nelly Mouton, conseillère municipale, avaient répondu avec plaisir à l'invitation de l'association du cours polonais. Nombreux ont été celles et ceux à se déhancher sur la piste de danse, au rythme des musiques d'hier et d'aujourd'hui, jouées par le « Club Estudiantina ». Tous ont pu apprécier le repas élaboré et servi par la vingtaine de bénévoles dévoués. Le rendez-vous est d'ores et déjà donné en fin d'année pour la semaine de la Polonité.

Il y a 80 ans...

C'est à la salle Chopin que les 50 « Polki » et leurs familles se sont réunies, début mai, autour de tablées pour célébrer le 80^{ème} anniversaire de leur association, en présence de notre Maire, Philippe Duquesnoy, et de Mme Annick Bos-Witkowski, adjointe à l'action sociale.

Dès 1923, l'arrivée en masse de travailleurs polonais venus en renfort s'est accompagnée d'un mal du pays pour ces

émigrés, qui ignoraient tout de la culture et de la langue françaises. Aussi, ces déracinés ont formé une communauté, « Kolo Polek » ou « Cercle des femmes polonaises », le 18 juin 1931, pour passer le temps et s'entraider dans tous les domaines de la vie courante.

Aujourd'hui, l'association, présidée par Mme Christiane Delattre-Kujawa, propose encore à ses 50 adhérentes 4 réunions et un repas par an, histoire de perpétuer les traditions.



Un moment de convivialité pour célébrer ce 80^{ème} anniversaire

Enjeu fait place nette



Les ados de l'association Enjeu ont fait le plein d'énergie !

Les automobilistes ont été nombreux, début mai, à profiter du lavage auto proposé sur la Grand' Place par l'association d'éducation populaire Enjeu.

Cette action, organisée par les enfants et adolescents du club, a rencontré un vif succès. Au total, ce sont 65 véhicules qui, durant cette après-midi ensoleillée du 7 mai, ont été savonnés, rincés puis essuyés, par une quinzaine de jeunes, de parents et d'animateurs bénévoles... pour la modique somme de 3€. Du 24 au 26 juin, plusieurs adhérents pourront ainsi séjourner en famille dans un camping sur la Côte d'Opale, et y découvrir de nombreuses activités telles que le char à voile. Les activités de l'association sont ouvertes aux enfants de 6 à 15 ans. Les membres se réunissent tous les mercredis et samedis après-midi, au local situé allée de Saint-Avold, où des ateliers de cuisine, de radio, de jeux ou encore de création leur sont proposés.

Si vous souhaitez les rejoindre, veuillez contacter la présidente, Mme Véronique Dendraël, au 06 20 02 26 63.

Une journée festive

L'Amicale des Médailleurs du Travail organisait le dimanche 17 avril une sortie à Maroilles.

Nombreux ont été les sociétaires à répondre à l'invitation du bureau de l'association. Trois autocars ont été nécessaires pour assurer le déplacement des 140 Médailleurs harnésiens qui ont profité pleinement de ce moment convivial, sous un magnifique soleil. Le programme était tout aussi festif : visite d'une fromagerie de lait de chèvre le matin, et, dès le midi, une fantastique kermesse de la bière au son d'un orchestre bavarois.

Le retour sur Harnes s'est fait dans la bonne humeur. S'il n'est pas facile de quitter une telle ambiance, tous ont déjà hâte de se retrouver pour la prochaine sortie, en espérant que le beau temps soit à nouveau de la partie.



Visite d'une fromagerie de chèvre

Informations

- * L'Union Sportive Ouvrière Harnésienne «**Les Aubépines**» communique les numéros gagnants de leur loterie du 07 Mai 2011 : 112 - 117 - 123 - 125 - 126 - 129 - 145 - 150 - 210 - 221 - 250 - 258 - 290 - 301 - 310 - 325.
Les lots sont à retirer à la salle J. Jaurès, lors des répétitions, les mercredis de 14h à 15h et les samedis de 16h30 à 17h30.
- * **L'UASH** organise son premier concours de pétanque le **samedi 11 Juin 2011**, à partir de 15h, au stade Bouthemy.
Tarif : 5 € (toutes les mises seront redistribuées).
Inscriptions : Sur place.
- * **Le collège Victor Hugo** vous propose une soirée espagnole le **vendredi 17 Juin 2011** à 19h, au Centre Culturel J. Prévert. Concert de guitares, pièces de théâtre, vidéos ainsi que de nombreuses surprises vous attendent !
Un week-end à Madrid à gagner. Tapas et boissons à l'entracte.
Entrée gratuite sur réservation au : 03 21 20 00 42
- * **L'Amicale des Communaux** organise une sortie au Parc Paradisio en Belgique le **samedi 18 Juin 2011**. Le petit déjeuner est offert. Départ en bus à 8h15 sur la Grand' Place, retour vers 19h45.
Tarifs : Adultes adhérents : 15 € ; adultes non-adhérents : 27 € ; enfants adhérents, de 3 à 11 ans : 10 € ; enfants non-adhérents : 23 € ; gratuit jusque 2 ans.
Inscriptions : Du 1^{er} au 10 Juin auprès de Patricia (service Ressources Humaines). Priorité aux adhérents.
- * **Les Jardins Familiaux** organisent un repas dansant le **dimanche 19 Juin 2011** à 12h à la salle des fêtes.
Tarifs : Adultes : 25 € et enfants (-12 ans) : 15 €.
Inscriptions : 03 62 90 01 96 ou 03 21 20 82 78.

Dépôts sauvages

Les services de la municipalité ont été sollicités à de nombreuses reprises par des riverains qui se plaignent d'une recrudescence de dépôts sauvages d'ordures et d'encombrants à divers endroits de notre ville.

Les beaux jours se sont installés et la chaleur augmente les désagréments causés par ces comportements incivils. Nous rappelons que tout dépôt d'ordures sur le domaine public ou sur le terrain d'autrui est strictement interdit. La municipalité se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires à l'encontre des contrevenants.

Nous vous rappelons également qu'une déchetterie mobile est présente les 2^{èmes} et 4^{èmes} vendredis de chaque mois au complexe Mimoun.

Le ramassage des encombrants est réalisé par secteur dont le détail vous a été communiqué par le prestataire.

Rappel des prochains ramassages :

Secteur 1 : les lundis 25 juillet et 24 octobre 2011

Secteur 2 : les mardis 26 juillet et 25 octobre 2011

Secteur 3 : les mercredis 27 juillet et 26 octobre 2011

Nous vous remercions de prendre bonne note de ces dates et de les respecter.

La déchetterie de Sallaumines (03.21.28.22.05) est également à votre disposition pour récupérer vos encombrants en dehors de ces dates.

C'est en respectant ces principes que nous concourons tous à l'amélioration de notre qualité de vie.

État civil

NAISSANCES

Léo DULION, né le 13 avril 2011 - **Rénaël MERLIN-DENIS**, né le 17 avril 2011 - **Mohamed LARABI**, né le 20 avril 2011 - **Simon MICHALSKI**, né le 21 avril 2011 - **Grégory LHERBIER**, né le 22 avril 2011 - **Matéja WRZOS**, né le 20 avril 2011 - **Tom SEMLALI**, né le 24 avril 2011 - **Lyna CZARNYNOGA**, née le 4 mai 2011 - **Chloé ACQUETTE**, née le 5 mai 2011 - **Mélyne LEMAIRE**, née le 12 mai 2011 - **Aubin TRONET**, né le 13 mai 2011 - **Julien HEDON**, né le 16 mai 2011 - **Camille ALLAIN**, née le 16 mai 2011.

DÉCÈS

Micheline DELLYS veuve de Georges POHIER, 79 ans - **Sadia SELMANE** épouse de Ali GUESMANE, 58 ans - **Geneviève WOJDYLO** veuve de Edouard TOMASZEWSKI, 80 ans - **Daniel DEPARCQ**, 83 ans - **Mélanie DUPRIEZ** veuve de Maurice LAFORCE, 89 ans - **Jean-Louis DELACROIX**, 67 ans - **Sophie LICHMANN** veuve de Désiré BOCQUILLON, 87 ans - **Edouard GONGOL**, 82 ans - **Bruno SZAJEK**, 80 ans - **Fatma GHEZ** veuve de Abdelkader OUDJAÏL, 81 ans.

MARIAGES

Samedi 7 mai 2011 : **Nicolas DAMBLIN** et **Céline WANIEZ**

Samedi 14 mai 2011 : **Mickaël PETIT** et **Marie HEUNET**

Samedi 21 mai 2011 : **Giacomo BELCIO** et **Marion GOUILLART**

Maison des Claquots

La Municipalité, dans le cadre de son jumelage avec la ville de Vendres, propose des appartements et studios en location, à des prix très avantageux.

Il reste encore des logements disponibles pour la première quinzaine de Juillet.

Renseignements : Pôle Culture (le matin) ou 03 21 79 42 79

Permanences des élus

Philippe DUQUESNOY, Maire reçoit le mercredi matin de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous.

La première adjointe déléguée au logement, à l'information et à la communication - **Lydie WARCHALOWSKI** reçoit le lundi de 8h30 à 12h00 sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée à l'action Sociale, à la santé et à la solidarité - **Annick BOS-WITKOWSKI** reçoit le lundi de 14h00 à 16h30 sur rendez-vous.

L'adjoint délégué au développement économique et commercial - **Jean-François KALETA** reçoit désormais uniquement sur rendez-vous.

L'adjoint délégué au sport, aux jumelages et à la vie associative - **Christian LEDUC** reçoit le lundi de 15h30 à 17h30.

L'adjoint délégué à l'urbanisme et aux travaux - **Henri LEMBERSKI** reçoit le jeudi de 15h00 à 17h00 et sur rendez-vous.

L'adjoint délégué aux finances et aux affaires générales - **Dominique MOREL** reçoit le mardi de 14h00 à 16h00 et sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée à la petite enfance, à la jeunesse et aux politiques éducatives - **Monique MULLEM-DURON** reçoit le lundi de 16h00 à 17h30 sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée à la culture, aux fêtes et aux cérémonies - **Josette PASSEL-FRANCOIS** reçoit le vendredi de 15h00 à 17h00 et sur rendez-vous.

L'adjoint délégué à la politique de la ville et à la tranquillité publique - **Patrice WICHLACZ** reçoit le jeudi et le vendredi à partir de 18h sur rendez-vous.

Le conseiller municipal délégué pour l'environnement - **Michel FROIDURE** reçoit le samedi matin de 11h à 12h sur rendez-vous.

Le conseiller municipal chargé du vivre ensemble - **Abdelhaq NEGGAZ** reçoit sur rendez-vous.

La conciliatrice de justice - **Annick POLI** reçoit les 09 et 22 Juin 2011 de 9h00 à 12h00.

L'agenda mensuel du jardinier

«*Juin bien fleuri, vrai paradis*»

En juin, les journées sont longues et le soleil est généreux. Au jardin d'ornement, au potager, sur le balcon ou la terrasse, le jardinier peut enfin savourer le fruit de son travail de ces derniers mois.

Au jardin d'ornement, l'heure est au déterrage des bulbes de printemps. Il est également temps de couper les tiges défleuries des rosiers et des glycines à la moitié de leur longueur. Les dernières vivaces rejoignent la pleine terre. Juin est aussi le moment de planter les cyclamens, les crocus d'automne et les colchiques, et à la fin du mois, les giroflées jaunes et les oeillets du poète. Sur la terrasse et le balcon, réa-

lisez vos dernières plantations : annuelles, géraniums, rosiers miniatures... N'oubliez pas d'arroser abondamment et régulièrement vos plantes en pot.

Au potager, le soleil dope la croissance des légumes, mais aussi celle des mauvaises herbes. Pour s'assurer une bonne récolte, le jardinier traque sans cesse ces indésirables à coups de binage et de sarclage. Le temps quasi estival demande un minimum d'arrosage. Les déchets des tontes régulières trouvent naturellement leur place au pied des légumes pour maintenir fraîcheur et humidité. Les pois, haricots et pommes de terre sont à butter ; les tomates, cornichons, melons et concombres, à pincer ; les poireaux, à

repiquer ; les choux de Bruxelles, les courges et les chichorées, à planter. Vous pouvez également semer les légumes d'automne tels que les haricots secs, les betteraves ou les brocolis.

Au verger, les cassissiers, les framboisiers, les groseilliers et les arbres fruitiers doivent être protégés, à l'aide d'un filet, contre l'attaque des oiseaux. La récolte des premières cerises et des framboises s'organise délicieusement.



Olivier Dupont et Sylvain Tranain, chargés des plantations

Place à la Sécurité

Le 20 mai dernier, de nombreux partenaires s'étaient mobilisés autour des polices municipale et nationale, sur la Grand' Place, pour une opération visant à contrôler gratuitement, l'état de plus de 80 véhicules.

Pneus, phares, essuie-glaces, pollution... tout y est passé ! Tandis que l'auto-école Constant proposait des essais sur un circuit aménagé pour l'occasion, les assureurs harnésiens distillaient des conseils sur les constats.

Les participants auront également pu constater les dangers de l'alcool grâce à des lunettes spéciales et assister à une simulation de désincarcération par les pompiers de Harnes.



Désincarcération

Ce type d'événement, axé sur la prévention et la prise de conscience, réussit à prouver que la répression n'est pas l'unique manière de lutter contre l'insécurité routière.



Patrice Wichlacz, Jean-François Kaleta et deux policiers nationaux vérifient l'état du véhicule

Partez sereins

Vous programmez de vous absenter de votre domicile pour quelques jours, ou quelques semaines, y compris pour une hospitalisation prolongée. Il vous est proposé de bénéficier de la surveillance de la police municipale dans le cadre du service «*tranquillité vacances*».

Depuis juin 2009, l'opération «*tranquillité vacances*» est venue s'ajouter aux missions déjà denses des huit agents de la police municipale. Ce dispositif, voulu par notre Maire, Philippe Duquesnoy, et son équipe municipale, se veut être complémentaire de celui proposé par la police nationale, lequel se déroule exclusivement en juillet et août. Aussi, les Harnésiens peuvent s'absenter plus sereinement de leur domicile pour plusieurs jours ou quelques semaines.

Pour bénéficier de ce service, qui fonctionnera toute l'année, rien de plus simple :

Il convient de remplir un formulaire, disponible en mairie et au poste de la police municipale, de le déposer quelques jours avant votre départ ou d'adresser un email à : police.municipale@ville-harnes.fr

Expressions des groupes politiques



**Groupe Majoritaire
Harnes C'est Vous !
PS - UDC**

Mise en place du Coefficient Social

Avant sa mise en place, tous les Harnésiens et familles extérieures payaient le même tarif pour inscrire leurs enfants aux activités proposées par la municipalité. Nous avons considéré, comme dans la plupart des communes, qu'il était plus équitable d'adapter la tarification des activités aux ressources des familles.

Comme les années précédentes, les personnes n'habitant pas HARNES auront accès à ces activités. Cependant, elles devront en supporter un coût supérieur. Nous pensons en effet que l'effort de solidarité que nous consentons doit bénéficier aux Harnésiens avant tout et que les limites de notre budget ne nous permettent pas de suppléer les dispositifs de redistribution des autres communes. Une délibération en ce sens a été votée au Conseil Municipal du 10 février.

Comment ça marche ?

Le coefficient social permet de vous proposer des activités dans une philosophie équitable. Ainsi, votre participation financière est établie au prorata de vos revenus et du nombre d'enfants. Il est déterminé selon votre revenu fiscal de référence N-2, hors allocation et autres prestations, divisé par le nombre de parts (voir en page 2 de votre feuille d'imposition).

Sept tranches ont été déterminées. La tranche 1 correspond à un coefficient inférieur à 5 000. La tranche 7 correspond à un coefficient supérieur à 17 500. Ce mode de calcul est d'ailleurs plus avantageux que celui préconisé par la CAF, qui elle, intègre les prestations familiales perçues.

Le coefficient social n'est qu'un outil de calcul. Il n'entame en rien la volonté politique de la majorité municipale qui consiste à offrir le tarif le plus approprié comme le préconise la CAF. Pour s'en convaincre, il suffit de consulter la tarification 2011 disponible sur le site internet de la ville ou au Service Enfance Jeunesse.

Prenons un exemple. Une place pour le centre de vacances à MEAUDRE dans le VERCORS coûte 950,56€. Les familles de la tranche 1 ne paieront qu'une participation de 323,22€ (soit 34%) alors que les familles de la tranche 7 paieront 465,82€ (soit 49%). Cela signifie que la collectivité prend en charge 627,34€ par place pour la tranche 1 (soit 66%) et 484,74€ par place pour la tranche 7 (soit 51%). Quelle que soit l'activité, la municipalité prend en charge plus de 50% du coût de celle-ci.

Activités estivales 2011

Depuis 2008, nous avons formé tous les animateurs au secourisme pour la sécurité de vos enfants. Tous les postes d'animateurs sont maintenus de façon à garantir le meilleur encadrement possible dans le respect des règles du Ministère de la Jeunesse et des Sports, et l'ensemble des activités proposées l'an dernier sont reconduites avec le même niveau de qualité.

Contrairement aux peurs véhiculées, les niveaux d'inscription très élevés pour juillet-août démontrent le savoir faire des services municipaux et l'attrait des Harnésiens pour les activités qui leur sont proposées. Le succès des séjours d'hiver démontre également la justesse de notre action.



**Groupe Harnes
Ensemble
Parti Communiste
Français**

Des augmentations sur l'accueil de nos enfants : est-ce bien social ?

Depuis peu, des réactions multiples se font connaître, parfois anonymes, parfois à l'occasion des inscriptions aux centres de loisirs de cet été : «Pourquoi le faire avec sa feuille d'impôts ? C'est nouveau!», bien souvent aussi, à l'occasion de la pétition organisée par des parents et des grands parents mécontents.

Partout, la même question : «pourquoi?»

Les salariés seraient-ils si riches ? Alors qu'ils sont reconnus de plus en plus pauvres ! Les sans-ressources du travail auraient-ils encore un peu pour être ponctionnés ?

Le groupe communiste a eu raison de s'opposer à la décision municipale qui est contraire à l'intérêt des familles et de leurs enfants.

Nous vous appelons à obliger le maire et son équipe à revenir à ce qui existait auparavant : il est encore temps !



Groupe UOPC

L'UOPC se faisant l'écho des citoyens de notre commune constate que le cimetière semble manquer d'entretien ce malgré des ressources humaines importantes en l'occurrence notre service technique compétent, ceci démontre sans nul doute l'importance d'une bonne gestion ou utilisation de nos ressources.



Parti de la France

TEXTE NON PARVENU

Conseil Municipal du 23 Mai 2011



CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE 2011 – MODIFICATION

Par délibération en date du 28 mars 2011 le Conseil Municipal a décidé de solliciter le financement de l'Etat dans le cadre du CUCS pour différentes actions.

L'action n°2 intitulée «*Les murs ont la parole*» et portée par le service culture peut prétendre sur le volet CAJ de percevoir une participation de la CAF, ce qui porterait le budget prévisionnel comme suit :

Part CUCS : 5000 € (29,89 %)

Part ville : 8830 € (52,79 % au lieu de 70,11 % initialement prévu)

Part CAF (uniquement pour les jeunes du CAJ) : 2900 € (17,33 %)

Coût total : 16730 €

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité :

- la modification de l'action n° 2 «*Les murs ont la parole*»
- la validation du nouveau budget prévisionnel,

- la sollicitation de la participation financière de la Caisse d'Allocations Familiales sur le volet CAJ pour cette action.

FONDS D'INITIATIVES DES TERRITOIRES ET DE LEURS ACTEURS

Le Conseil Régional lance une nouvelle forme d'appel à propositions 2011 : le fonds d'initiatives des territoires et de leurs acteurs relatif à :

- la gestion urbaine de proximité ;
- la participation des habitants / qualification des acteurs ;
- l'aide à l'émergence des projets (appui méthodologique) à destination des territoires et de leurs acteurs.

Les objectifs sont les suivants :

- favoriser l'émergence de démarches participatives donnant une place réelle aux habitants dans les différentes phases de conception, de construction et de mise en œuvre des projets de rénovation urbaine ;
- susciter la mobilisation des habitants dans la régulation de leur cadre de vie, notamment sur l'évolution des usages et pratiques urbaines ;
- favoriser l'appropriation des espaces par les habitants ;
- mobiliser les habitants concernant la veille des dysfonctionnements, la régulation et la construction de projets sur le cadre de vie et l'animation locale.

Afin d'assurer l'opérationnalité du projet de développement social du territoire, Le Conseil municipal a voté à l'unanimité la sollicitation du financement du Conseil Régional dans le cadre de sa politique «*fonds d'initiatives des territoires et de leurs acteurs*» au profit de l'action suivante : Travaux de la Maison de l'initiative et de la citoyenneté.

La demande de financement à la région concerne les travaux engendrés par la nouvelle fonction affectée à cet équipement

PLAN DE FINANCEMENT :

COÛT TOTAL DE L'ACTION : 44 614,97 euros HT

CONSEIL REGIONAL (50%) : 22 307,48 euros HT

VILLE D'HARNES (50%) : 22 307,48 euros HT

Notre prochain Conseil Municipal aura lieu le 20 Juin 2011 à 19h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez y assister en vous rendant au premier étage de l'Hôtel de Ville.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Une permanence pour l'Etat civil a lieu le samedi de 11h00 à 12h00.
Fermée le dimanche.

Une convivialité centenaire

En France, le «service militaire» remonte à la Révolution française. Depuis la loi Jourdan-Delbrel qui l'institua en 1798, il a connu plusieurs formes jusqu'à sa suppression en 1996. Après une année de minutieuses préparations, les Amis du Vieil Harnes nous proposaient de découvrir du 7 au 12 mai, à la salle des fêtes, l'exposition «Histoires de conscrits» ; une fresque historique retraçant les différentes facettes de l'intégration de ces jeunes hommes appelés à servir quelques mois sous les drapeaux.

Savoir vivre ensemble

Une quarantaine de planches particulièrement pédagogiques permettaient de découvrir avec aisance les différentes facettes de la conscription, avec ses bannières, ses chansons et les appellations pittoresques telles qu'elles étaient pratiquées dans notre ville jusqu'en 1967.

«...L'exposition qui nous est offerte par Les AVH nous dévoile une coutume d'une grande richesse culturelle.» ; «...La conscription est une grande fête populaire avec ses codes ses rites qui nécessite une préparation soignée.» ; «...La conscription, tout au moins dans sa forme moderne

est devenue synonyme de fraternité.» ; «En ces temps d'individualisme, de repli sur soi, de résurgence du communautarisme et de la xénophobie, cette immersion dans les traditions passées de notre ville est également une invitation à la réflexion sur ce que l'on appelle de nos jours la cohésion sociale».

Ces propos de Monsieur le Maire résument fort bien l'état d'esprit qui a animé les membres des AVH.

Au travers de cette exposition relative à des coutumes locales, à des traditions conviviales, ils ont eu le souci de faire passer un message incitant à l'engagement civique ou associatif.



Philippe Duquesnoy, Maire de Harnes, et René Debarge, président de l'association «Les Amis du Vieil Harnes»

Les airs rituels



Les musiciens harnésiens retraceant l'histoire

Le vernissage de l'exposition a été le théâtre d'un moment fort et surprenant pour l'assistance.

Le jour du passage du conseil de révision, les conscrits se rendaient à Lens en musique.

A l'initiative de Monsieur Marius Lorthios qui fut des années durant, l'accompagnateur musical de référence des conscrits harnésiens, une restitution authentique a pu être réalisée conformément aux coutumes propres à notre localité et ce, grâce à des musiciens de l'Harmonie Municipale et des Trompettes Harnésiennes.

La conscription : sujet d'études et d'inspiration

Dans la classe préparant au certificat d'études en 1902, un sujet de rédaction est donné : «racontez ce que vous avez vu lors du passage des conscrits.»

Un brillant élève, Fernand Racary, âgé de 12 ans, en fait une description tout à fait remarquable.

Ce beau texte a été illustré par un dessin artistique représentant un conscrit de l'époque, qu'a imaginé et réalisé Jean-Claude Desmerges, professeur d'arts plastiques, l'un des amis du Musée d'Histoire et d'Archéologie.



Dessin de conscrit réalisé par Jean-Claude Desmerges

Avec Les Amis du Vieil Harnes

DE L'EAU POUR LES ELEPHANTS

RÉALISÉ PAR FRANCIS LAWRENCE

AVEC REESE WITHERSPOON, ROBERT PATTINSON, CHRISTOPH WALTZ

LONG-MÉTRAGE AMÉRICAIN. GENRE : DRAME, HISTORIQUE

1931, période de Grande Dépression aux Etats-Unis. A la suite d'une tragédie familiale, Jacob, un jeune étudiant en école vétérinaire, se retrouve subitement plongé dans la misère et rejoint par hasard un cirque itinérant de seconde classe. Il se fait accepter en échange des soins qu'il pourra apporter aux animaux et ne tarde pas à tomber sous le charme de la belle écuyère Marlène. Elle est l'épouse du directeur du cirque, un être d'une rare violence et totalement imprévisible. Derrière la beauté et la magie des spectacles, Jacob découvre un univers impitoyable et miséreux. Lorsqu'une éléphante rejoint le cirque, Marlène et Jacob se rapprochent l'un de l'autre et préparent un nouveau spectacle qui permet un temps de renouer avec le succès. Mais leurs sentiments deviennent de plus en plus perceptibles et sous les yeux d'August, cette histoire d'amour les met irrémédiablement en danger.

MOI, MICHEL G., MILLIARDAIRE, MAÎTRE DU MONDE

RÉALISÉ PAR STÉPHANE KAZANDJIAN

AVEC FRANÇOIS-XAVIER DEMAISON, LAURENT LAFITTE, GUY BEDOS

LONG-MÉTRAGE FRANÇAIS. GENRE : COMÉDIE

Homme d'affaires à succès, symbole d'un capitalisme moderne et décomplexé, Michel Ganiant a tout : l'argent, le pouvoir, l'amour. Et il veut que ça se sache. Alors qu'il s'apprête à réaliser le "coup" de sa carrière, il accepte de se laisser suivre par la caméra de Joseph Klein, journaliste impertinent et engagé. Ce devait être une ode au génie du grand homme. Ce sera un voyage sidérant et jubilatoire dans les coulisses du business et la vie des riches et puissants.

Bienvenue dans le monde de Michel Ganiant. Pas de bol, c'est aussi le vôtre...

LE CHAPERON ROUGE

RÉALISÉ PAR CATHERINE HARDWICKE

AVEC AMANDA SEYFRIED, GARY OLDMAN, BILLY BURKE

LONG-MÉTRAGE AMÉRICAIN. GENRE : DRAME, THRILLER

Dans une histoire inspirée d'un célèbre conte de fées, une adolescente se retrouve en grand danger quand son village décide de chasser les loups-garous qui terrorisent la population à chaque pleine lune. Dans un endroit où tout le monde a un secret et est suspect, notre héroïne doit apprendre à suivre son cœur et trouver en qui elle peut avoir confiance.

SEMAINE DU 1er JUIN AU 7 JUIN	MERCREDI 1er JUIN	JEUDI 2 JUIN	VENDREDI 3 JUIN	SAMEDI 4 JUIN	DIMANCHE 5 JUIN	LUNDI 6 JUIN	MARDI 7 JUIN
WNNIE L'OURSON (1h03)	15H				18H		18H
LA FILLE DU PUISATIER (1h47)	18H				15H		21H
SEMAINE DU 8 AU 14 JUIN	MERCREDI 8 JUIN	JEUDI 9 JUIN	VENDREDI 10 JUIN	SAMEDI 11 JUIN	DIMANCHE 12 JUIN	LUNDI 13 JUIN	MARDI 14 JUIN
FAST AND FURIOUS 5 (2h10)	15H		18H		18H		
DE L'EAU POUR LES ELEPHANTS (1h55)	18H				15H		21H
SOURCE CODE (1h33)			21H				18H
SEMAINE DU 15 AU 21 JUIN	MERCREDI 15 JUIN	JEUDI 16 JUIN	VENDREDI 17 JUIN	SAMEDI 18 JUIN	DIMANCHE 19 JUIN	LUNDI 20 JUIN	MARDI 21 JUIN
PIRATES DES CARAIBES : La Fontaine de Jouvence (2h20)	15H			15H	15H		
BON A TIRER (B.A.T.) (1h45)	18H			21H			18H
LE CHAPERON ROUGE (Des scènes peuvent choquer) (1h40)				18H	18H		21H
SEMAINE DU 22 AU 28 JUIN	MERCREDI 22 JUIN	JEUDI 23 JUIN	VENDREDI 24 JUIN	SAMEDI 25 JUIN	DIMANCHE 26 JUIN	LUNDI 27 JUIN	MARDI 28 JUIN
THOR (1h54)	15H		21H				18H
MOI, MICHEL G., MILLIARDAIRE... (1h27)	18H				15H		
THE TREE OF LIFE (2h18)			18H		18H		21H

Plein Tarif : 4,40 euros - Tarif réduit : 3,60 euros (-18 ans, demandeurs d'emploi, étudiants) - mercredi, Ciné vacances : 2,90 euros

FÊTE DE LA MUSIQUE

Flavia Coelho
Le 25 Juin à 20h
Grand' Place à Harnes



Dès 16h, sur la Grand' Place
* Concerts de Rock et de Métal

Et à partir de 20h
* Classics Baking Band (reggae)
* Flavia Coelho (musique latine)